

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
4 – 2023 / N°7**

SEANCE du 11 juillet 2023

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES : Contre : 0 Pour : 11 Abstention : 0
Date de la convocation : 30.06.2023

L'an deux mil vingt-trois et le onze juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, VIALATTE Jacky, MANENT Corinne, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, VIAL Anne-Claire, LASSAGNE Cécile.

Absents excusés : BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, REBOUL Grégory

Objet : Acquisition de trois ordinateurs pour l'école :

Le bureau propose l'acquisition de trois ordinateurs portables pour l'école afin de renouveler le matériel ancien à l'entreprise TOPOCAD pour un montant de 1 908.00 € HT.

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** l'acquisition de trois ordinateurs portables pour l'école.
- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise TOPOCAD pour 1 908.00 € HT.
- **DIT** que cette dépense est prévue au BP 2023 au chapitre 21

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 19/07/2023

Le Maire
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 19/07/2023
Et de la réception en Préfecture le 19/07/2023

Le Maire